



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

Conseil Municipal du 27 NOVEMBRE 2023 à 19 H

Liste des délibérations votées

➤ **Accueil d'un nouveau Conseiller Municipal**

Délibération N° 101/23 : Décision modificative N° 3 budget principal de la commune – année 2023 – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 102/23 : Décision modificative N° 2 du budget annexe du Village de Vacances de la Baume – année 2023– approuvé à l'unanimité

Délibération N° 103/23 : Attribution d'une subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale de LA ROQUE D'ANTHERON 2023– approuvé à l'unanimité

Délibération N° 104/23 : Recensement de la longueur de la voirie communale – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 105/23 : Modification de la délibération N° 06/22 du 27 Janvier 2022 - désignation des représentants de la commune au Comité consultatif d'Urbanisme - remplacement de Monsieur GOFFIN– approuvé à l'unanimité

Délibération N° 106/23 : Modification de la délibération N° 37/20 du 18 Juin 2020 - désignation des représentants de la commune au Comité Consultatif Développement Durable - remplacement de Monsieur GOFFIN – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 107/23 : Modification de la délibération N° 92/22 du 19 Mai 2022 – désignation des membres du Conseil d'Exploitation du Village de Vacances de la Baume – remplacement de Madame FONFREDE – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 108/23 : Convention de mise à disposition de l'offre de service numérique – mise à disposition de matériels et moyens de communication informatiques au profit des communes en cas de crise cyber entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de LA ROQUE D'ANTHERON – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 109/23 : convention relative à la mise en place d'une récupération de textiles-linges de maison-chaussures en points d'apport volontaire en vue de leur réutilisation/réemploi sur la Métropole Aix-Marseille Provence Zone A et C – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 110/23 : Rapport annuel métropolitain sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés – exercice 2022 – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 111/23 : Rapport annuel métropolitain sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement – exercice 2022 – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 112/23 : Approbation de l'avenant N°4 aux conventions de gestion "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire - ROQUE II" et N°6 "création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 113/23 : Ouvertures dominicales 2024 – avis du Conseil Municipal – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 114/23 : Adressage : dénomination de voies communales et de voies privées ouvertes à la circulation publique – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 115/23 : Délégation au Maire de donner mandat pour le dépôt d'une autorisation d'urbanisme à un tiers sur des terrains communaux mis à disposition – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 116/23 : Nomination de membres au Comité Directeur de l'Office de Tourisme – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 117/23 : Créations de postes – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 118/23 : Don de la sculpture « SUR L'ILE ENCHANTEE » par Madame BOURRY-ARRIUDARRE à la Commune – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 119/23 : Approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences – approuvé à l'unanimité

Délibération N° 120/23 : Emploi d'assistant (e) de gestion administrative de la Direction culturelle et du service de la vie associative : autorisation de recruter un agent contractuel (en application de l'article L. 332-8 2° du Code Général de la fonction publique – approuvé à l'unanimité

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



La Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO